

L'Identité nationale et l'interculturel à l'époque de la mondialisation

Anna BONDARENCO

annabondarenco@yahoo.fr

Université d'Etat de Kichinev (République de Moldavie)

Abstract: The relationship between intercultural and national identity, it is the problem of ego, the self, the meeting of two or more different cultures in the same social space, the acceptance or non-acceptance of the Other. Therefore, we set out to examine this relationship, its impact on the host identity on the one hand, and the identity of the emigrant, on the other hand, we are pressing on the role of time in the interaction between constancy and variability of identity, on the quantitative and qualitative dimension of the analyzed entity.

Keywords: identity, culture, other, constancy, variability.

1. L'INTERCULTUREL ET L'IDENTITÉ NATIONALE, PROBLÈME PLURIDISCIPLINAIRE

La relation entre l'interculturel et l'identité nationale, c'est le problème du Moi, du soi-même, de la rencontre de deux ou plusieurs cultures différentes dans le même espace social, de l'acceptation ou de l'inacceptation de l'Autre. C'est pourquoi, nous nous sommes fixé pour objectif d'examiner cette relation, son impact sur l'identité d'accueil, d'une part, et sur l'identité de l'émigré, d'autre part, en nous appuyant sur le rôle du temps dans l'interaction entre la constance et la variabilité de l'identité, sur la dimension quantitative et qualitative de l'entité analysée.

Le phénomène de l'interculturel suscite l'intérêt des sociologues, des ethnologues, des philosophes, des anthropologues, des psychologues, des linguistes et certainement des didacticiens. Il a transcendé le domaine ethnographique, anthropologique, social pour se transformer en problème politique dans un nombre considérable de pays, dont le dernier pour les Européens, est l'Ukraine.

L’identité nationale se présente, dans la vision des sociologues, comme une construction sociale de caractère idéologique et culturel, bâtie durant l’histoire d’une communauté sociale, et permettant à tout individu de répondre à la question «Qui suis-je en qualité de citoyen appartenant à une communauté nationale ?» L’identité nationale reste l’entité fondamentale sur laquelle s’appuient l’existence et les formes de manifestation de l’être humain; elle est en outre le pilier sur lequel se tient la nation et s’avère être un outil politique de premier ordre. Aujourd’hui, la dimension politique de l’identité nationale s’affirme d’une manière évidente, incontestable.

L’entité qu’on analyse constitue un ensemble de relations, celles-ci révélant les rapports avec l’Autre en tant que semblable, et la relation du moi avec l’Autre, ces deux relations différant l’une *de* à l’autre.

L’analyse de l’identité conduit à aborder le problème du rapport entre «le semblable et le différent». Dans les études philosophiques on examine surtout l’identité personnelle, dans les études sociologiques on attache, entre autres, une grande importance à la dimension nationale de l’identité. En règle générale, on distingue les types suivants d’identité:

- l’identité comme relation d’un être à lui-même dans différents délais de temps: *identité numérique*, le fait d’être Un, le même dans le sens d’unique et à la fois pluriel dans des délais de temps différents, ceci impliquant la persistance *des deux dimensions, quantitative et qualitative*, dans la structure de l’identité;

- l’identité considérée comme l’ensemble des traits de caractère d’un sujet déterminant son devenir personnel: *identité personnelle*;

- l’identité considérée comme composée de «*l’un*» et du «*plusieurs*» à la fois, voire tous, dans le même espace et dans différents temps. Elle se conçoit alors comme l’ensemble des comportements, dans la pratique des us et de coutumes, qui sont communs à tous les individus appartenant à une nationalité, donc des comportements qui se *ressemblent* malgré quelques variations: *identité nationale*.

- on parle également d’identité pour désigner l’appartenance de plusieurs êtres à une même espèce: *identité spécifique*.

2. L’INTERCULTUREL ET L’IDENTITÉ NATIONALE DANS LE MÊME ESPACE SOCIAL, LES INTERROGATIONS QUE SUSCITE LEUR CO-EXISTENCE

Vu la nature complexe de la catégorie de l’identité, y compris de l’identité nationale, vu les problèmes qui se posent lorsqu’une identité nationale interagit avec une autre identité nationale, celle d’un émigré, nous nous sommes interrogés sur les problèmes suivants:

– Que se passe-t-il, en effet, lorsque deux ou plusieurs cultures se rencontrent, du fait qu’un émigré porteur de sa culture d’origine se voit contraint de s’adapter à un contexte social nouveau dans lequel il intégrera, ou non, sa culture d’origine?

– Le plus souvent, mais pas toujours, il vit, en s’alimentant des deux cultures, ce qui peut l’amener en pratiquant la culture de la terre d’accueil à perdre progressivement la sienne, même s’il la préserve au fond de sa conscience et si la mémoire de son corps même garde trace des habitus de sa culture d’origine.

– S’il préserve certains indices de sa culture d’origine, quelle est la nature de la situation sociale et des contacts humains qui déterminent l’émergence des signes identificatoires de son identité nationale d’origine?

– Quel est le critère déterminant de l’acquisition des nouvelles pratiques culturelles, ou la préservation de son identité nationale? Ce critère est-il déterminé par le seul processus rationnel d’adaptation, ou est-il conditionné par des réactions essentiellement psychologiques?

– Quels peuvent être, au niveau des codes langagiers et autres, les effets perlocutoires des nouvelles pratiques langagières, sociales et culturelles sur la personnalité de l’immigré? Quels effets la relation entre l’autochtone et l’émigré a-t-elle dans la pratique pour l’un comme pour l’autre?

– Quel est le contenu de la compétence pluriculturelle qu’on devrait construire chez le public migrant, et chez les élèves, qu’ils soient migrants ou autochtones?

3. LE FONDEMENT THÉORIQUE DE L’ÉTUDE

Cette matière à réflexion a conditionné notre besoin de nous référer à des points de vue différents exprimés par certains penseurs sur le sujet:

– A celle de Friedrich Ludwig Gottlob. Frege, sur la nature transcendante *du même*, sur une relative indétermination de l’identité. Frege, avant tout mathématicien, s’est intéressé à la philosophie du langage (*Über Sinn und Bedeutung*, 1892). Sa démarche lui a permis d’affirmer que la représentation est une unité mentale subjective et individuelle, alors que le sens peut être la propriété commune à plusieurs sujets (base de la possibilité de communiquer et du transfert des données culturelles).

– A la conception empirique de D. Hume, à ses idées sur la relation entre identité et temps, sur la constance dans le temps du soi-même en dépit des différences du temps, sur l’interaction entre unicité et pluralité. Philosophe et spécialiste du droit, Hume, sans être mathématicien, était cependant marqué par les mathématiques: il considère deux grandes caté-

gories de relations, les relations dépendant uniquement de la comparaison entre les idées, et les relations dépendant de la confrontation avec l’expérience.

– A la vision d’Edgar Morin, sociologue spécialiste de la complexité, qui applique aussi le principe de l’invariabilité et de sa persistance à travers le temps, et ce malgré les changements, la variabilité. Il développe l’idée de la constance dans le temps du soi-même, mais aussi de celle des unités physiques, géologiques, biologiques, permettant à l’homme de continuer à vivre sur la terre.

– A Paul Ricœur et les idées qu’il exprima sur l’identité personnelle, sur la permanence du soi-même dans le temps, sur le concept d’identité narrative. L’homme reconnaît le sens de la vie dans l’emploi des métaphores en poésie, dans l’emploi symboliques des images et des significations habituelles, usuelles qui éclairent son existence.

– A Emmanuel Kant dont les idées sur la notion de «personne», sur le pouvoir de l’être humain de posséder le Je dans sa représentation ont *constitué* une base sur laquelle nous avons appuyé notre réflexion [11]. Cette idée de Kant est en quelque sorte une réponse à l’idée de Frege, qui affirmait l’indétermination de l’identité.

Les idées de Hume sur l’identité personnelle ont permis à P. Ricoeur de fonder la théorie de la méméité, de l’ipséité et de l’altérité.

Dans l’interprétation de l’interculturel, nous nous référerons aux deux conceptions de la culture définies par P. Bourdieu, la conception «savante» et la conception «anthropologique». La culture «savante» est représentée par les valeurs créées par des scientifiques, écrivains, peintres, musiciens, architectes, etc., la deuxième conception, anthropologique, comporte l’ensemble des pratiques sociales, des manières de vivre d’une société, l’ensemble des us et des coutumes (théorie de l’habitus) [4].

Selon S. Regoud, «La deuxième conception ne paraît guère poser de problèmes spécifiques en termes d’articulation entre culture et politique: l’ensemble des “us et coutumes” d’une société, façonnée par l’histoire, le territoire, langue, la religion... participe génériquement, de la culture de ladite société, qui peut, indifféremment, manifester ou non des signes démocratiques.» [14, p. 29]. La conclusion à laquelle arrive l’auteur est la suivante «La culture n’y paraît guère dissociable de l’identité «politique» des groupes concernés» [14, p. 29].

Dans ce cadre d’idées, R. Gevaert, didacticien belge, démontre, sur l’exemple des supports didactiques, la dépendance du système éducationnel des pays de l’UE de la politique culturelle des institutions de l’UE. L’auteur constate le processus de la transformation des diverses politiques industrielles, agricoles et monétaires des états de l’UE en politiques com-

munes, celles-ci ayant soumis les objectifs nationaux à des directives communes européennes. Les systèmes juridiques nationaux des pays, les divers droits pénaux, civils, commerciaux, et financiers nationaux, selon le didacticien, à leur tour se conforment au droit européen [8, p. 29].

Dans la vision de R. Gevaert, les politiques de la culture et de l’enseignement secondaire des institutions de l’UE subissent l’unification européenne. Les tentatives d’unification, voire des supports didactiques, auraient dû être mises en place par la fabrication des manuels européens communs d’histoire et de géographie [8, p. 29]. Dans les conditions de l’unification de l’enseignement de l’histoire, au niveau du secondaire des pays de l’UE, quelle formation pourrait recevoir les élèves, les collégiens, les lycéens, sur les histoires de leurs pays respectifs et sur leurs relations avec les autres histoires, et, par suite, quelle formation donnerait-on aux futurs citoyens de chaque pays en même temps qu’aux citoyens européens?

4. LA CATÉGORIE DE L’IDENTITÉ, SA DÉFINITION

Dans les travaux des philosophes, des sociologues, l’identité est qualifiée comme étant une entité plus abstraite que celles des oppositions catégorielles: "*...sa généralité et son abstraction sont encore plus élevées que celles des oppositions catégorielles*" [6, p. 754]. À côté du concept d’identité, *du moi, du même*, se caractérisant par leur abstraction, on pourrait situer les notions de *temps, d’événement, d’action, d’entité*, qui se caractérisent aussi par un haut degré de généralité, quoiqu’on ait une représentation mentale sur ces entités.

Les difficultés de la définition de l’identité et son rapport à l’interculturel s’expliquent par sa complexité, dont un des motifs serait celui de l’ensemble des rapports que suppose cette entité:

- le rapport de l’unique, du Moi à soi-même dans différentes situations et à des moments différents, la différence d’espace et de temps générant d’autres Moi ou des Alter Ego;
- le rapport de la «structure profonde» du Moi, à la structure profonde du Moi d’autres individus représentant la même identité nationale;
- le rapport entre le Moi, tout ce qui constitue sa nature individuelle et le socioculturel de la communauté sociale dont fait partie le Moi, d’une part, et le culturel d’un Autre, d’un émigré, d’autre part;
- le rapport de l’unique au culturel d’un ensemble d’individus pratiquant et représentant des cultures différentes.

Parmi les facteurs qui déterminent cet ensemble de corrélations, dont la liste n’est pas fermée, celui du temps et de l’espace a une importance évidente pour l’explicitation du contenu et de la complexité de

l’identité, les catégories citées déterminant la préservation ou l’effacement de l’identité nationale à travers le temps.

Selon G. Frege, le *même* appartient à des transcendantaux [7]. Cette spécificité du caractère transcendental de l’identité suppose l’intervention des facteurs extérieurs qui pourraient l’expliciter l’espace, le temps intervenant et selon la vision des philosophes, des sociologues «...il y a une difficulté intrinsèque à saisir l’identité, sur les plans les plus divers –logique et métaphysique, psychologique, anthropologique...» [6, p.754]. La difficulté de saisir l’identité à différents niveaux s’explique de la façon suivante, selon G. Frege: «Puisque toute définition est une identité, l’identité elle-même ne saurait être définie» [7].

Le caractère indéfinissable de l’identité fait penser à l’existence d’une série de concepts qui ne se prêtent pas à être définis, comme par exemple: *le temps*, *l’action*, *l’événement*, *la chose*, etc. Dans cette optique, J. Austin écrit que les lexèmes «même», «réel» ou «entité» sont des mots dont l’usage négatif est plus facilement repérable que leur emploi directement assertif [3]. La difficulté pour définir de telles entités s’explique parce qu’on ne trouve pas d’équivalent linguistique pour expliciter leur contenu sémantique.

La définition, étant une identité, comporte assez souvent une ambiguïté, bien que le lexicologue, en construisant une définition, prenne en compte les compétences linguistiques des destinataires. Il recourt à un signifiant synonymique, dont la signification devrait être connue. En se substituant au lexème de départ, il actualise la plupart des propriétés inhérentes à l’entité de départ, celles-ci assurant l’explication du contenu conceptuel d’une entité.

Néanmoins, dans nombre de cas, le lexicologue ne trouve pas de substitut lexical du nom à définir et il recourt alors à d’autres outils, tours linguistiques, voire à d’autres signes sémiotiques, par exemple, à des signes iconiques.

P. Ricœur définit, *l’action* comme «ce qui fait arriver» et *l’événement* comme «ce qui arrive» [16]. L’auteur ne dispose pas d’un autre lexème, comportant dans sa structure sémantique les propriétés de l’action, ce qui l’oblige à employer le tour pronominal *ce qui*. La signification de cet explicitatif devrait être identique à celle du nom «action» ou «événement», mais elle est vidée de sa signification. Suite à ceci, la valeur sémantique indéterminée de ce tour ne répond pas à l’attente du destinataire.

Les entités citées sont à tel point connues pour chacun de nous, que leur explication serait redondante. À notre avis, c’est le caractère existentiel de l’identité qui enlève le besoin de la définir au moyen des outils linguistiques.

À part ceci, la difficulté de définir l’identité ou d’autres notions de ce genre a pour motif le fait qu’elles sont *des évidences*, et suite à ce caractère, elles ne se prêtent pas à la définition. Elles n’ont pas besoin d’être définies parce qu’elles se soumettent à la l’ensemble des phénomènes de notre perception, et plus particulièrement la perception visuelle, celle-ci démontrant le caractère réel de l’objet perçu par un sujet conscient, et non pas par un sujet rêvant… Nos perceptions, nos représentations psychiques, nos sensations ont pour appui des évidences existentielles.

Serait-ce pour cette raison que Saint Augustin, en réfléchissant sur la catégorie du temps, avait témoigné au lecteur: «Qu’est-ce donc le temps? Si personne me le demande, je le sais; mais si on me le demande et que je veuille l’expliquer, je ne le sais pas» [17, p. 264].

5. LE TEMPS, GÉNÉRATEUR DES DIFFÉRENCES ET MARQUEUR DE LA CONSTANCE DANS LA STRUCTURE DE L’IDENTITÉ, LEUR COEXISTENCE ET LEUR IMPORTANCE POUR LA CONTINUITÉ DE L’IDENTITÉ

Comme l’observation d’un objet ou d’un individu humain, afin d’identifier leur caractère particulier, livre un produit, une impression, une image chaque fois différente par rapport à l’image antérieure, D. Hume considère que cette différence devrait générer une diversité et pas une identité. Par l’affirmation «chaque fois» on a en vue l’importance de l’intervention du temps, des différences de temps dans la perception de l’objet et de la production d’une image similaire et pas identique.

En s’interrogeant sur l’existence du Moi, derrière l’unité et l’unicité, le philosophe affirme: «...l’illusion de l’identité est engendrée par le temps» [10]. Par cette assertion le philosophe explicite le motif pour lequel il est difficile de définir l’identité, c’est le temps qui crée une illusion sur l’identité, qui en crée donc une idée peu claire en produisant des variations dans cette identité même. C’est pourquoi selon Hume «...il nous faudra nous demander ce qui nous fait attribuer aux objets l’unité qualitative de leurs déterminations et une existence continue dans le temps» [10]. Selon le philosophe, l’attribution à un ensemble d’objets de la propriété «d’unité qualitative», demande que soit déterminée la nature des facteurs qui pourraient l’expliciter, et définir les modalités d’action des facteurs assurant sa continuité.

Nous considérons que l’on construit une unité qualitative de l’identité par la complémentarité ou par la conjugaison de ce qu’il y a de particulier, de singulier dans l’individu avec ce qu’il y a de commun au niveau socioculturel pour les membres d’une communauté sociale: les us et les coutumes qu’on pratique, qu’on respecte, les normes de comportement, la

manière de faire, de dire et d’être de tous ceux qui constituent une unité qualitative ou une unité nationale.

En même temps, Hume trouve qu’en dépit des différences dues au temps, l’objet demeure le même: «Dire d’un objet qu’il est identique à soi signifie qu’un objet existant à un moment demeure le même à un autre moment» [10]. Cette idée permet d’insister sur l’inchangeabilité relative de l’objet, sur la préservation de ce qui constitue son essence, l’essence de l’unité qualitative d’une personne, de son caractère, de ses traits physiques, psychologiques, psychiques, des valeurs morales formées et de celles acquises à travers le temps dans le même espace social. Malgré l’écoulement du temps, l’être humain devrait demeurer le même, préserver le fondement moral, culturel, qui constitue le critère de son existence et de sa continuité. Demeurer le même malgré les différences liées à l’action du temps reste le facteur déterminant de l’unité dans l’identité.

La condition de la durabilité du soi-même est désignée par Hume par le terme de *constance*, envisagée comme ressemblance:

«Cela est dû à la constance et à la cohérence des perceptions. *La constance*, c’est-à-dire, *la ressemblance des impressions relatives* à un certain objet en des moments différents, nous amène à imaginer que cette ressemblance s’enracine dans une seule et même chose, et représente une véritable identité; et la cohérence des impressions, pour sa part, fait que nous nous autorisons à remplir, par des perceptions non effectivement perçues, les intervalles dans l’observation d’un objet et à déclarer cet objet comme doté d’une existence continue» [10].

La différence liée à l’enchâînement des séquences temporelles, durant l’existence de l’objet, ne devrait pas apporter des modifications de fond à l’identité, particulièrement à l’unicité de la personne. Elle ne devrait pas avoir de pouvoir sur le "continu" de l’existence de l’identité de l’objet, car, dans le cas contraire, l’objet ne serait pas identifiable. C’est la constance qui assure l’existence continue de l’objet.

Ce qui ne veut pas dire que le philosophe ne reconnaissse pas les changements qui interviennent avec le temps dans notre identité. Il parle alors de «la ressemblance des impressions relatives à un certain objet». L’objet change, mais ces changements ne portent pas atteinte à la constance du fondement de l’identité, y compris du Moi, de notre *mémenté*.

Néanmoins, l’idée que la ressemblance, «s’enracine dans une seule et même chose» crée «l’illusion d’une véritable identité», selon Hume. L’illusion de la véritable identité est motivée par la différence qui existe entre les images, les impressions qu’on se fait sur une chose dans les différents moments de sa perception. La faculté psychique de l’individu, notre perception ne produit pas chaque fois la même image de la chose;

elle enregistre les propriétés identiques, donc déjà remarquées antérieurement, auxquelles s’ajoutent des différences nées dans l’instant du présent. D'où les différences entre les images construites à l'instant t et celles construites à l'instant u . La persistance des différences démontre l'aptitude de notre cerveau à découvrir du nouveau chaque fois qu'il considère et reconsidère la structure interne du même objet.

La ressemblance relative entre les images laissées par le même objet, en reproduisant l'image formée, produit chaque fois quelque chose qui est à la fois identique et différent par rapport à l'image antérieure. En revanche, si à la place du cerveau humain nous mettons en action une intelligence artificielle, celle-ci reproduit l'objet dans son intégrité en présentant chaque fois une image identique de cet objet, qu'elle ne fait que copier, ce qui n'est pas un défaut en soi car sur le plan technologique nous avons souvent besoin d'objets absolument identiques. Ainsi, l'intelligence humaine se distingue de l'intelligence artificielle par sa faculté de découvrir et de produire dans l'objet.

Le problème de l'identité ou de la ressemblance existant dans une seule et même chose a fait l'objet d'études de la romaniste russe N. Aroutionova. En analysant les principes de la constitution de la signification identificatoire, les types des situations de l'identification, et les spécificités logico-sémantiques de la phrase simple assertant l'identité (SN1 copule être SN2), la linguiste s'interroge sur l'identité ou la ressemblance de ce que l'on désigne par la même chose [1, 2].

La ressemblance des impressions relatives à un objet, l'illusion d'une véritable identité, affirmation de Hume, ne permettent pas de conclure que la constance des propriétés ne perdure pas, bien au contraire, car la constance et la différence coexistent, se rejettent en même temps elles s'appellent, se fusionnent dans un tout formant une unicité. Hume écrit à ce sujet:

«L'identité se rapporte, en effet, à l'existence dans le temps et à la variation (comment déterminer une permanence à travers et malgré le changement ?) et elle présuppose aussi l'unité qualitative: le même s'oppose au différent...» [10]. Par cette affirmation, l'auteur soutient l'idée de l'unité qualitative de l'identité malgré la variation, les variations s'ajoutant à l'unité du *même*.

Nombreux sont les philosophes qui constatent le rôle du temps dans les changements qu'il apporte à la structure interne de l'objet. La construction d'une impression, d'une image sur l'objet, l'identification de ce qu'il y a d'identique et de différent dans le même individu humain, rapporté à un autre, lui semblable, se fait dans des délais de temps différents. Bergson aborda la question de l'un et du multiple à partir de la définition

du *nombre* dans le chapitre III de l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*, chapitre où il traite «De la multiplicité des états de conscience – L’idée de durée»¹.

Pour P. Ricœur, qui avait lu l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*², n’hésita pas à aborder le problème de l’identité, qui ne peut être expliquée que par le seul prisme de la catégorie du temps: «...une problématique entière, à savoir celle de l’identité nationale qui ne peut précisément s’articuler que dans la dimension temporelle de l’existence humaine» [16, p.138].

En examinant l’identité personnelle, P. Ricœur définit la notion de caractère et souligne *la permanence dans le temps* et *la continuité ininterrompue* des traits distinctifs de l’individu humain: «J’entends ici par caractère l’ensemble des marques distinctives qui permettent de ré-identifier un individu humain comme étant le même. Par les traits descriptifs..., il cumule l’identité numérique et qualitative, la continuité ininterrompue et la permanence dans le temps. C’est parce qu’il désigne de façon emblématique la mémété de la personne» [16, p.144].

La détermination de l’identité d’une personne s’effectuant au moyen de l’identification et de la réidentification du même, suppose la reconnaissance de la même chose deux fois, n fois, expression de Ricœur. Le syntagme «deux fois, n fois» explicite la dimension quantitative de l’identité, le rôle du temps dans son explicitation et surtout son importance pour la réidentification, «d’un individu comme étant le même». La reconnaissance du même est déterminée par *sa permanence ou sa constance dans le temps*.

Dans ce cadre d’idées, P. Ricœur considère que «Le problème de l’identité personnelle constitue à [ses yeux] le lieu privilégié de la confrontation entre les deux usages majeurs du concept d’identité ...d’un côté identité comme mémété, ...de l’autre l’identité comme ipséité...», cette dernière n’étant pas la même» [16, p. 140].

«C’est avec la question de la permanence dans le temps que la confrontation entre nos deux versions de l’identité fait pour la première fois véritablement problème» [16, p. 140]. Selon le philosophe, les implications temporelles apportent de la clarté entre la mémété et l’ipséité, mais il ne faut pas oublier qu’il considère le problème du temps comme une aporie....

¹ Henri Bergson, *Œuvres*, PUF, Paris, 1963, pp. 51-92.

² Ricœur fait figurer le nom de Bergson dans la bibliographie de son ouvrage *Temps et récit. Tome 3 – Le temps raconté*, et cite l'*Essai sur les données immédiates de la conscience*.

Le Temps ne serait pas Temps, s'il n'y avait d'unité du Moi, de l'objet sur lequel il exerce son influence et le modifie. L'interaction entre le Moi et le Temps s'exprime par ce fait que le moi porte en lui et avec lui le temps, avant tout le Présent et le Passé. C'est la loi naturelle qui régit le rapport entre le nouveau et l'ancien dans l'unité.

Le temps s'avère le facteur modificateur de l'identité en générant des variations, des versions de l'unique, de l'unicité. C'est ici qu'intervient le numérique de l'identité: variantes du moi-même, suite aux changements apportés par le temps. Le pluriel du nom «variantes» n'est autre chose que les différences persistant dans l'identité, toutes les deux, se trouvant en relation de co-existence et de confrontation. Ce serait pour cette raison que P. Ricœur affirme: «La méméte est un concept de relation et une relation des relations» [16, p.140].

6. LE MOI, SA STRUCTURE LE SOI-MÊME, ET SON IMPORTANCE POUR L'IDENTIFICATION DE L'INDIVIDU HUMAIN

La complexité de la détermination de l'identité est conditionnée, d'une part, par la coexistence de l'identique et des différences dans la structure de cette entité, d'autre part, par le fait que l'identité comporte un ensemble de propriétés qui caractérisent uniquement une personne ou un objet et des caractéristiques culturelles uniques, propres à une seule communauté sociale à laquelle l'individu appartient. Ces dernières rendent l'individu ou les membres d'un Tout, aux yeux de celui qui les observe, différent par rapport à une autre société.

Par conséquent, dans la structure de l'unité qualitative du Moi il y a deux composantes fondamentales:

- celle de l'unicité de l'objet, dans le sens d'être unique, singulier, particulier, individuel;
- celle qui se rapporte aux propriétés qui viennent dans le temps et dans l'espace, ou celles que l'individu s'approprie à travers le temps.

La dernière est un acquis intellectuel, culturel de l'être humain, la première tient des traits distinctifs d'un individu au niveau physique, psychologique, intellectuel. Ils constituent la «structure profonde» de l'unité qualitative du Moi. L'unicité de l'unité qualitative sert de fondement pour incorporer de nouvelles propriétés, de nouvelles pratiques culturelles du pays d'accueil d'un émigré. Prises ensemble, elles assurent la continuité de l'être humain, de son identité nationale et la coexistence des différences culturelles.

Quant à l'interculturel de l'émigré, il doit ajouter à sa «structure profonde» et à sa culture d'origine des différences qui, dans nombre de

cas, ne s'accordent pas avec ses pratiques culturelles, avec ses habitudes et ses stéréotypes de vie. On pourrait citer en qualité d'exemple, la situation des Syriens émigrés dans un pays de l'Occident, dont le psychologique et le psychique demandent qu'ils pratiquent ce qui est enraciné en eux, leur religion, leurs traditions, etc. Ils devraient abandonner ce qui est «sien», ce qui constitue le soi-même et se former à d'autres modes de vie, modes de faire, d'être, de maîtriser un autre moyen de communication, en fin de compte, ils doivent accepter le particulier de l'individuel culturel de la terre d'accueil.

Au nom de l'intégration sociale, la majorité des émigrés s'approprient ce qu'il y a de propre au niveau culturel aux autochtones. Les Européens s'adaptent et acceptent l'apprentissage et la pratique au quotidien de la culture des autochtones, quant aux émigrés musulmans, côtoyant le culturel du contexte social d'accueil, ils continuent à pratiquer et à préserver l'unité qualitative de leur identité, leur soi-même.

Les représentants du monde arabe, pratiquant la religion musulmane, préservent leur soi-même en toute circonstance. À titre d'exemple, on pourrait citer le port du foulard dans le contexte français par les femmes musulmanes dans des lieux publics, voire à l'école. Certains étudiants arabes, faisant leurs études dans des universités françaises, pratiquent parfois les cinq prières en profitant de tout espace libre dans les locaux d'une université ou sur le campus universitaire.

Installés en Moldavie, les hommes musulmans, mariés à des femmes moldaves, les obligent à se convertir à l'Islam, à porter le foulard et tout le vestimentaire que portent les femmes musulmanes.

Les derniers événements tragiques, barbares, produits à Paris par des islamistes fondamentalistes, démontrent d'une manière manifeste la cruauté à laquelle les islamistes sont aptes à agir au nom de leurs normes religieuses. Un petit nombre de musulmans cependant, installés sur une terre étrangère, s'approprient la culture de la terre d'accueil dans son intégrité.

L'attitude du Moi d'accueil est aussi différente, mais s'agissant de la France, le peuple français dans la majorité des cas n'a pas rejeté la culture des émigrés, et l'a même tolérée, et acceptée. Néanmoins, la radicalisation des Français d'origine musulmane et leur intégration dans des formations djihadistes posent au niveau international nombre de problèmes de différents genres, et tout particulièrement le problème de l'éducation.

Néanmoins, la culture de l'émigré, représentant aussi une unicité et une unité culturelles par rapport à l'identité de la terre d'accueil, est soumise aux changements. Chez certains émigrés, elle se perd au cours des

années, mais chez les personnes âgées, la culture d’origine est préservée, elle perdure, quel soit le contexte social, le milieu social.

La cohabitation de deux ou plusieurs cultures dans tous les contextes sociaux, y compris dans celui de la Moldavie, permet de faire une comparaison entre le soi-même et le social du sien et le soi-même de l’autre, de prendre conscience de la valeur, de l’intérêt que présentent l’interculturel, le social de l’Autre, y compris avec ses traditions économiques, politiques et religieuses. C’est une source de connaissances et d’enrichissement des représentants des deux cultures.

Les spécificités citées du Moi, de la structure de son unité qualitative, se présentent comme une espèce d’habitat qui comporte le particulier inné ou ce qui avait été génétiquement transmis, les valeurs formées et l’acquis. L’inné est envisagé comme invariable, l’acquis comme variable. La dernière composante du Moi implique des délais de temps pour que l’émigré intègre des pratiques sociales, des comportements différents, etc. Le social, en tant que constituant de l’unité qualitative, rapporte l’individu aux autres, à ses semblables, partageant le même territoire, la même langue, les mêmes habitudes vestimentaires, identiques dans leurs grandes lignes. L’unité qualitative de l’identité, en quelque sorte constante, rend l’être humain individuel. L’individuel, l’unique joint au social, au commun constituerait une autre unité qualitative, celle de l’identité nationale, du moins culturelle.

Le Moi, c’est l’unique, le même, il reste relativement inchangable à certains niveaux même, à travers le Temps et en dépit du temps.

S’il n’y avait que de l’unique dans son genre parmi les uniques d’une espèce, il n’y aurait pas d’opérations psychiques, telles que: catégorisation, classification, identification, individualisation, généralisation, caractérisation, etc. Ces opérations psychiques seraient irréalisables, parce que le monde serait homogène. L’individu, le monde ne ressentiraient pas le besoin d’identifier, de déterminer, de porter un jugement de valeur sur un sujet, puisque celui-ci serait automatiquement identique à l’autre.

En suite de quoi l’existence et la continuité du monde ont besoin des différences. C’est grâce à l’existence des différences qu’on reconnaît l’autre, qu’on l’on l’identifie autre, différent du moi-même et des autres.

Le célèbre «cogito ergo sum» (Je pense donc je suis.) de Descartes lui permet d’assurer qu’il énonce une indiscutable vérité: «pour penser, il faut être» (in *Discours de la méthode*). Ce faisant, alors qu’il tenait à affirmer la priorité de l’âme sur le corps, il affirme en même temps une conception existentielle du moi qui lui est très personnelle, très singulière, mais en même temps évidente au point qu’elle fut sans cesse citée dans les siècles qui suivirent. Cette remarque personnelle, individuelle, fut

ainsi reconnue par un très grand nombre et finit par être considérée comme relevant de la pensée et la culture universelles.

7. L’EXISTENCE DE L’UN DANS UN TOUT ET D’UN TOUT DANS L’UN, DE L’UNICITÉ ET DES DIFFÉRENCES DANS UNE UNITÉ

En réfléchissant sur la coexistence de l’identique et des différences dans la même unité, celle-ci localisée dans le même espace et située dans le même temps social, N. Dittmar s’interroge: «Comment les ressemblances et les différences sont-elles possibles dans un même espace-temps, dans la co-présence de l’humanité à elle-même? Cette interrogation de Dittmar est suivie d’une autre: – «Comment faire pour que le Tout soit un et que chaque être soit un en soi-même?», Comment préserver son identité sans rejeter celle des autres? Comment penser les différences culturelles et l’unité du genre humain selon une logique inédite, la logique interculturelle?» [5]

L’expression du philosophe *faire que le Tout soit un* suppose l’identification de la condition qui assure l’unité d’un Tout, d’une communauté sociale dans un contexte mondialisé où tout contexte social se caractérise par une diversité d’identités nationales. Le Tout est conçu comme unité discontinue, formé d’éléments structuraux, elle traduit le côté quantitatif de l’identité, l’unicité relève plutôt du côté qualitatif de cette entité.

La deuxième partie de l’interrogation de N. Dittmar *que chaque être soit un* implique le concept d’unicité, chaque être restant soi-même, préservant ce qui le rend singulier, individuel dans son genre et à la fois événementiel. L’unicité, se présentant comme notion caractérisée par sa continuité dans le temps, rapportée à l’identité nationale, désigne ce qui marque une nationalité et la distingue des autres nationalités.

Pour répondre à l’interrogation de N. Dittmar *que chaque être soit un en soi-même* nous nous sommes référencés à E. Morin, qui s’est penché sur le problème de la préservation du soi-même, côtoyé par des différences.

En constatant la crise des concepts clos et des explications mécaniques, linéaires, strictement déterministes, E. Morin écrit: «Nous commençons à comprendre l’insuffisance des conceptions réductrices qui noient le tout dans les parties qui le constituent ou qui noient les parties dans le tout qui les englobe. Nous devons considérer l’un dans le multiple et le multiple dans l’un, sans que l’un absorbe le multiple et que le multiple absorbe l’un. Nous devons concevoir l’association complexe, qui est faite non seulement de complémentarités, mais aussi de concurrences et d’antagonismes, et comprendre que tout phénomène en devenir requiert, pour

sa compréhension, l’association complexe de l’ordre, du désordre et de l’organisation» [13, p. 26].

Par ces idées ce grand penseur contemporain explicite la dépendance de l’un au multiple et réciproquement, l’existence de l’un dans le multiple et celle du multiple dans l’un. C’est une structure complexe qui concerne *l’un* et le *multiple* pris individuellement, mais aussi pris dans leur coexistence dont on ne peut les dissocier. L’un, comme entité continue, est envisagé en même temps comme multiple, comme entité discontinue, les deux constituant une unité. Il est impossible de concevoir ou de penser l’objet «être humain» uniquement comme une unicité, il faut que cette dernière existe aussi sous la forme d’unité. Autre processus décrit: l’existence de deux types de rapport qui se forment entre l’un et le multiple, celui de complémentarité et de contradiction, loi générale de l’évolution, quel que soit le phénomène ou l’entité. Morin crée alors le concept de *matrie*, c’est-à-dire d’une unité entendue à la fois comme unité physique, géologique, biologique et humaine qui devrait permettre à l’homme de continuer à habiter la terre. On rejoint alors les problèmes de l’écologie, et le philosophe n’hésite pas à rénover, ou réactualiser le concept même de science, car il estime que dans la société contemporaine la science dépourvue de réflexivité et une philosophie purement spéculative sont devenues très insuffisantes.

Bien en amont du philosophe contemporain qu’est E. Morin, au XIXe siècle, Hegel avait défini le rapport dialectique existant entre l’identité et la différence. Il définit l’identité de la chose par le biais de son existence, plus précisément l’existence de la chose est conçue comme condition de son identité [9, p. 217]. Rappelons simplement que pour Hegel l’Idée et l’Esprit sont suprapersonnels.

Dans cet ensemble d’idées, Marx et Engels considèrent que l’identité n’existe que par la différence, cette dernière, à son tour, existant dans l’identité. Ces deux caractéristiques de l’identité sont qualifiées comme condition de l’évolution. Le rapport de complémentarité, existant entre l’identité et la différence, est confirmé dans la citation des auteurs: «Тождество с собой уже с самого начала имеет своим необходимым дополнением отличие от всего другого» [12, pp.529-530]. L’identité, dès son début, a en qualité de complément obligatoire, la différence.

Par conséquent, la complexité de l’identité s’explique par le fait que, dans la structure d’une identité, d’une substance, il y a un *Un, partie invariable* et une *différence, partie variable*. La partie variable vient avec l’écoulement du temps, elle sert de fondement sur lequel se tient un tout. Ce dernier est nécessaire pour construire une unité et préserver une unicité, pour les tenir, les porter dans le corps de la substance et présenter

son intégrité. Cette partie invariable, constituant le substrat de l’entité, de la chose ou de l’être humain, fait exister l’identité à travers les différences.

La variabilité et l’invariabilité d’une substance sont en rapport de complémentarité et d’antagonisme, elles se complètent et s’opposent en même temps. Cette condition se présente comme facteur déterminant et prioritaire de l’existence de la substance.

Les différences, existant dans la structure de l’identité, servent de signe à l’évolution de l’unité, signe de son renouvellement, car sans ce facteur elle ne répondrait pas à la condition de son utilité.

8. DIMENSION QUANTITATIVE ET DIMENSION QUALIFICATIVE DANS LA STRUCTURE DE L’IDENTITÉ

À l’époque de la mondialisation l’identité nationale et l’identité personnelle, leur unicité et leur unité ont subi des modifications profondes. Ce phénomène a apporté des modes d’agir, de dire, en un mot de vivre, inconnus jusque là pour tous les contextes sociaux du monde. Les modifications, apportées dans tous les secteurs sociaux, ont généré un autre Moi à côté du Moi de fond. L’individu a perdu son Moi d’autrefois, il s’est soumis aux tendances uniformisantes de la mondialisation.

Les bas instincts de la nature humaine, n’ayant pas rencontré d’obstacles sur leur chemin, ont émergé, pour se déchaîner et commettre, dans différents coins du monde, des actes incompatibles avec les formes de manifestation de l’être humain. Un des motifs de ce déclin de l’humain n’est-il pas la pratique d’une liberté illimitée, non-bornée, alors que toute liberté a une frontière.

Il faut donc examiner les modifications qui se produisent dans l’identité, en considérant ses deux dimensions, *la dimension quantitative, la dimension qualitative et leur continuité ininterrompue*.

Il ne s’agit pas de la dépersonnalisation du Moi, mais de la déconstruction de la continuité dans le soi-même et de la construction d’un Moi assez souvent inacceptable, un Moi moderne qui ne pourra pas assurer la continuité ininterrompue de l’humain dans l’humain. La coexistence des dernières caractéristiques numériques de l’identité est envisagée comme deux formes de manifestation de la dimension quantitative de l’identité.

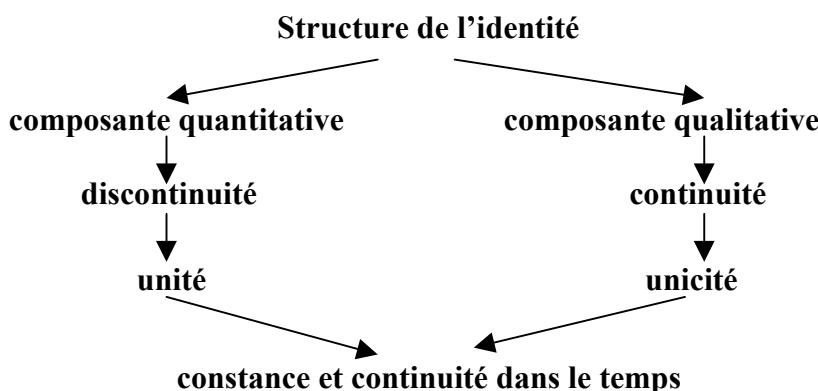
Citons de nouveau Hume, qui constate les deux formes d’existence du même objet ou du même être humain, sous la forme du *nombre*, au sens de la catégorie grammaticale dans laquelle le singulier et le pluriel s’opposent [10]. Le nombre est constitué nécessairement de l’un et du multiple qui constituent son unité.

P. Ricœur distingue aussi dans la structure de l’identité personnelle la composante quantitative et la composante qualitative, cette dernière

conçue comme ressemblance extrême, [16, p. 141]: «Ces deux composantes de l’identité sont irréductibles l’une à l’autre, comme chez Kant les catégories de quantité et de qualité; elles ne sont point autant étrangères l’une à l’autre; c’est précisément dans la mesure où le temps est impliqué dans la suite des occurrences de la même chose que la réidentification du même peut susciter l’hésitation, le doute, la contestation...» [16, p.143]. Il s’agit de l’identification d’une personne où les deux composantes de l’identité ne se résument pas l’une à l’autre, car chacune a son rôle, la quantité et la qualité interagissant entre elles. Dans la suite des réflexions du penseur, nous trouvons l’idée de la faiblesse de ce critère lorsqu’il s’agit «d’une grande distance dans le temps» dans l’identification et la réidentification de la même personne. Dans cette situation, selon P. Ricoeur, on devrait faire appel «...à la troisième composante de la notion d’identité, à savoir la continuité ininterrompue entre le premier et le deuxième stade de ce que nous tenons pour le même individu» [16, p.143].

Par conséquent, ce qui permet d’identifier et réidentifier la même personne à des étapes différentes de sa vie, c’est la continuité ininterrompue dans le temps de ce que constitue son soi- même, son unicité, son individuel comme personne et son singulier au niveau national. L’unicité assure la persistance du singulier dans notre Moi et sa reconnaissance par l’Autre grâce à ce qui perdure dans l’individu au cours du temps. Comme, nous l’avons déjà constaté, même le Temps n’a pas de force sur la continuité du même en nous, dans une identité nationale ou sur la constance, la permanence dans le temps du soi-même.

Les deux composantes de l’identité et leur rôle dans la construction de cette entité:



Lorsqu'il s'agit de l'identification d'une personne on identifie, certainement, la préservation des traits qui tiennent de son caractère, de sa nature humaine, de son comportement, etc. Au moment où il est question

de l’identification de l’identité nationale d’un émigré ou d’un groupe d’émigrés, le problème se complexifie, car on doit définir l’ensemble des critères et des facteurs qui doivent participer à cette opération: à part les propriétés qui marquent l’individualité d’une personne, on identifie chez l’émigré ses formes de manifestation au quotidien dans un milieu social étranger, dans des situations particulières, on analyse sa manière de pratiquer les constituants de fond de la culture du pays d’accueil, etc.

Par suite, ces deux composantes de l’identité sont chaque fois rapportées tantôt à l’Un, tantôt à un Tout ou à un groupe, à un collectif, à un *Touts*, forme grammaticale empruntée à N. Dittmar.

La dimension quantitative se résume au nombre de différents genres:

– à l’ensemble des spécificités du Moi comme individu humain, de l’individuel;

– à la différence des formes de manifestation, d’extériorisation de ce côté individuel, conditionnées par le spécifique de l’espace et du temps;

– à la différence des temps, des délais de temps dans lesquels l’individu ou les membres d’une société se manifestent;

– au nombre et à la pratique des constituants de la culture nationale, des valeurs culturelles et intellectuelles de la communauté sociale d’accueil;

– au caractère itératif de la pratique des valeurs culturelles, l’itératif à côté du psychologique constituant la condition de la construction d’une nouvelle nationalité.

La dimension ou l’unité qualitative de l’identité personnelle se résume, comme nous l’avons constaté plus haut, à l’unicité personnelle, à ce dont est doté un être humain et aux valeurs culturelles nationales transmises et apprises, pratiquées par le Moi, le long de sa vie. Quand on parle de l’identité nationale, on en vue la conjugaison de l’individuel et du social, situés dans le temps et les circonstances où se manifeste l’individu. C’est justement l’unité qualitative, continuant de persister dans le temps, qui permet de reconnaître, d’identifier dans un contexte social étranger celui qui est relativement similaire à nous, à moi, à vous, etc. Les premiers accents de l’interlocuteur géorgien entendus de loin dans le contexte moldave sont suffisants pour dire que c’est un Géorgien ou un Russe.

La multiplicité des circonstances et des temps différents, dans lesquels se trouve ou est situé notre Moi, génère des Moi différents sur le plan qualitatif. Ils nous habitent et ils émergent en fonction des spécificités spatiales et temporelles de l’unicité, l’individu en quelque sorte se démultipliant. Par suite, l’être qui était unique se présente comme une multitude de Moi, celle-ci déterminant la multiplicité de ce qui était unicité. La multiplicité des Moi fusionnant devient *unité*. La présentation de

la dimension quantitative démontre la difficulté de la délimiter de la catégorie de la qualité.

Mais la continuité de l’unicité se transforme en discontinuité, en plusieurs Moi ou Alter Ego. Dans ce cas, l’unicité s’approprie, ou on lui attribue, une nouvelle qualité, celle de la discontinuité. L’unicité, comportant en même temps la continuité et la discontinuité, construit l’unité de l’identité personnelle. La coexistence de la discontinuité et de la continuité, constituants numériques de l’identité personnelle, restent à la base de la construction d’une qualité nouvelle, celle de l’identité collective. Cette dernière a pour fondement de sa constitution l’identité des pratiques culturelles et les différences des unicités, la discontinuité et la continuité y persistant également.

Par conséquent, les deux dimensions, la qualitative et la quantitative de l’unicité personnelle, à leur tour, construisent à travers le temps l’unité collective de l’identité nationale. Il s’agit d’un ensemble d’individus, constituant une unité collective, possédant le Moi au pluriel et leur acquis culturel. Au début de sa construction, l’identité collective se caractérise par sa discontinuité, mais en se transformant en unicité nationale, elle se présente comme une unicité continue, l’unicité personnelle existant aussi comme continuité. Le temps, apportant des changements à sa structure, surtout de la part des facteurs uniformisants, la transforme en discontinuité.

L’espace identique, les temps vécus ensemble, la communication au moyen d’une seule langue, l’appropriation du social, de la même culture anthropologique, etc. ont leur importance déterminante pour que l’émigré ait le droit à une autre identité nationale. L’appropriation d’une nouvelle culture, du social, constitue l’acquisition d’une nouvelle qualité, qualité de nature sociale, nationale.

On doit la constitution d’une unité collective, d’une identité nationale non uniquement à l’appropriation du social, de la suture d’une communauté sociale, on la doit aussi à l’identité de l’espace et du temps vécus ensemble. Il s’en suit, que la construction d’une identité nationale a un parcours s’étalant dans le temps et se présentant comme un processus qui est régi par *l’interaction entre la quantité et la qualité*.

Dans ce cadre d’idées, on souhaite souligner que tant que l’émigré ne se sera pas approprié, par une pratique quotidienne, les valeurs, les stéréotypes de la vie au quotidien, les traditions du milieu social dans lequel il veut s’intégrer, jusqu’à ce que les valeurs de l’Autre soient devenues les siennes, il ne peut pas confirmer qu’il appartient à l’identité nationale d’accueil. Ceci ne veut pas dire que l’émigré soit obligé d’ef-

facer le contenu des deux dimensions de son identité nationale, lorsqu'il émigre et est obligé de s'intégrer et de construire des relations humaines.

L’expérience démontre que malgré tout, *en apprenant à être Autre, on préserve le soi-même et son identité d'origine.*

La mondialisation porte atteinte à l’identité personnelle aussi bien qu’à celle nationale, en apportant des changements aux deux dimensions de l’identité. Elle est parvenue à effacer, voire à déloger nombre de valeurs pratiquées et enracinées en nous, elle a transformé la valeur suprême de l’identité personnelle, celle de l’humain, en installant des pratiques, des propriétés, dans notre Moi, incompatibles avec le genre humain. Elle a modifié notre manière d’agir, d’interagir et de réagir.

9. CONCLUSIONS

Les philosophes, les sociologues se sont penchés sur deux types d’identité, identité personnelle et identité nationale. L’identité personnelle suppose une ressemblance d’un sujet à soi-même dans différents délais de temps, où l’identification d’un objet et son identité aux autres objets, jusqu’à la prise de conscience qu’elles font partie de la même classe d’objets.

La complexité de l’identité réside dans plusieurs facteurs, dont l’un serait celui de persistance de la constance et de la variabilité dans sa structure. C’est le temps qui démontre, avant tout, la continuité de la permanence dans le temps de la constance et la coexistence des deux composantes invariable et variable de l’identité. Les deux caractéristiques de l’identité, celle de l’invariabilité et celle de la variabilité se rapportent aussi à la dimension quantitative et qualitative de l’identité.

La mondialisation perturbe la structure des deux dimensions de l’identité, en infiltrant nombre de nouvelles pratiques culturelles incompatibles avec la culture d’origine et en modifiant, en premier lieu, la dimension quantitative et ensuite la dimension qualitative.

L’espace national et le temps sont les facteurs déterminants dans la démonstration de la cohabitation de la constance et de la variabilité dans la structure de l’identité.

Les différences sont importantes pour identifier l’un dans un Tout et un Tout parmi les *Touts*.

Les dimensions quantitative et qualitative ont pour fonction la construction de l’identité, tandis que l’unicité et l’unité démontrent le spécifique fonctionnel de ces deux dimensions.

La constance, perdurant à travers les différences de temps, conditionne la durabilité et la continuité de l’identité, quelle que soit sa nature. Les différences de temps servent de critère de démonstration de la

constance et par ceci de la continuité des identités personnelle et nationale. La constance dans l’identité personnelle se manifeste dans l’inchangeabilité relative du fond du soi-même, la constance de l’identité nationale se fait sentir par la pratique par un individu de tous les constituants de la culture à travers les temps.

Si constante que soit la constance, elle connaît toutefois des variations dues, avant tout, au spécifique de notre activité psychique dont les produits ne sont pas identiques, car chaque perception apporte quelque chose de nouveau qu’on n’avait pas remarqué antérieurement. L’antérieur est un repère temporel pour l’identification de l’identique, dans la mesure où, malgré sa nouveauté, s’y décèlent nécessairement des éléments de ressemblance qui sont finalement la preuve de l’antériorité constatée. Les différences ou l’illusion de l’identité sont alors conditionnées par la faculté de l’intelligence humaine à produire en reproduisant, tandis que l’intelligence artificielle en reproduisant l’objet, le reproduit toujours identique à lui-même dans sa structure.

Bibliographie

1. Арутюнова, Н., *Предложение и его смысл: Логико-семантические проблемы*, Наука, Москва, 1976.
2. Арутюнова, Н., *Тождество или подобие?* // *Проблемы структурной лингвистики*, 1981, Москва, 1983.
3. Austin, J., «Truth», in *Philosophical Papers*, Londres, 1961.
4. Bourdieu, P., *Distinction, critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979.
5. Dittmar, N., «Des enjeux philosophiques», *Altersfice*, Revue Internationale de la Recherche, Vol. 2, no. 2, 2010.
6. *Encyclopædia Universalis*, corpus 9, France S. A., 1985.
7. Frege, G., «Rezesson von E. Husserl: Philosophie der Arithmetik», in *Zeitschr.f. Philos. u. philos. Kritik*, H. F., 103, 1894.
8. Gevaert, R., «l’Enseignement du français dans l’Union Européenne, nouvelles réalités, nouveaux enjeux», 2e Congrès européen de la FIPF, Prague, 2011.
9. Гегель, Ф., *Наука логики*, Т. 1., Мысль, Москва, 1970.
10. Hume, D., *Traité de la nature humaine*, 739, I, IV, sect. 2 et 6.
11. Kant, E., *Critique de la raison pure*, III, 137 [144, В 183].
12. Маркс, К., *Капитал: Критика политической экономии* // Маркс, К., Энгельс, Ф., Соч. 2, изд. Т. 42.
13. Morin, E., *Penser l’Europe*, Gallimard, Paris, 1987.
14. Rigoud, S., «La culture comme enjeu politique», in *Francophonie et mondialisation. Cognitio, communication et politique*, CHRS, Hermès, 40, Paris, 2004.
15. Ricoeur, P., *Du texte à l’action. Essais d’herméneutique*, II, Seuil, Paris, 1986.
16. Ricoeur, P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990.
17. Saint-Augustin, *Les Confessions*, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.